

# Les Calédoniens ont du talent !

L'appel à projets « innovation 2016 » lancé par l'Adecal technopole en partenariat avec l'IRD a permis la sélection de 6 projets de création d'entreprise en incubateur et 3 projets portés par des entreprises en accélérateur.



Les lauréats 2016.

**P**résentés en octobre devant un jury composé de représentants de l'État, du gouvernement, des trois provinces, des trois Chambres consulaires, des trois SEM, d'Initiative NC, de l'Adecal technopole et de l'IRD, ces projets ont tous été identifiés comme étant « d'intérêt pour le développement économique du territoire ». De fait, ils bénéficieront d'un accompagnement personnalisé, d'un accès aux outils de financement de l'innovation, d'une mise en réseau avec les acteurs in-

dispensables au développement du projet et, au besoin, d'un hébergement. « Créé en 2014, le Pôle Innovation de l'Adecal technopole a pour objectif d'accompagner les créateurs d'entreprises innovantes et les entreprises existantes afin de transformer le potentiel de leur projet novateur en valeur économique », rappelle Christophe Carbou, directeur de l'incubateur et de l'accélérateur d'entreprises innovantes de l'Adecal technopole.

### Un accompagnement personnalisé

Fruit d'un partenariat avec l'IRD, l'incubateur accompagne des porteurs de projet innovants durant deux ans, cette période étant principalement dédiée à la maturation et la validation de leur projet de création d'entreprise. « Nous travaillons ensemble sur tous les aspects de la création d'entreprise, de la preuve de concept à la mise sur le marché, en passant par la consolidation de l'équipe projet et l'ingénierie financière », précise Christophe Carbou. Au terme de cette période et s'il n'y a pas de constat d'échec, les start-up ont la possibilité de poursuivre l'accompagnement en basculant sur l'accélérateur pendant une année supplémentaire. Il s'agit là d'un outil dédié aux entreprises existantes ayant un axe de développement innovant afin de les guider dans les phases cruciales d'industrialisation et de mise sur le marché. « Nous œuvrons plus particulièrement sur l'industrialisation, la stratégie marketing et commerciale ou encore le financement », relève-t-il.

Le portefeuille total de l'Adecal Technopole comprend aujourd'hui 13 projets en incubation (dont 6 nouveaux) et 5 projets en accélérateur (dont 3 nouveaux) sachant que 3 projets sont déjà sortis du dispositif.

## NOUVEAUX PROJETS ET ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES EN 2016 :

### 6 projets de création d'entreprise en incubateur :

- **Domaine des services** : Mathieu Vernet et César Delisle : projet de conception et de commercialisation de serious games adaptés aux spécificités des cultures et économies du Pacifique.  
Joël Kasarherou et Stéphanie Habasque-Tobie : projet de conception et de commercialisation d'un concept innovant de stationnement urbain éco-responsable.
- **Domaine des sciences de l'ingénieur** : Jean-Pierre Coucurou : projet de conception et de commercialisation d'un abri de trekking innovant.
- **Domaine des biotechnologies** : Subama Mapou : projet de conception et de commercialisation de produits issus de la biodiversité et des médecines traditionnelles par un éco-procédé innovant.  
Mickael Sansoni : projet de développement et de commercialisation d'une unité de production de micro-algues produites selon un procédé innovant.
- **Domaine du numérique** : Armand Gendre et Damien Ross : projet de conception et de commercialisation d'une application mobile de planification d'activités pour le tourisme d'opportunité.

### 3 projets portés par des entreprises en accélérateur :

- **Domaine des sciences de l'ingénieur** : Société Ael-Lea : projet de conception et de commercialisation d'un échantillonneur environnemental innovant.  
Société Agri Logic Systèmes : projet d'industrialisation et de commercialisation de nouveaux systèmes de cultures hors-sol innovants.
- **Domaine du numérique** : Société SKAZY : projet de développement et de commercialisation d'un logiciel innovant de gestion du patrimoine routier.